

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 08 AVRIL 2021

L'an deux mille vingt et un, le 08 avril à 17h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes d'Eymoutiers, sous la Présidence de Madame Mélanie PLAZANET, Présidente.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 26 mars 2021.

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents	Poste vacant
34	29	4	0	1	1

Pour	Contre	Abstention
33	0	0

Membres présents : ANOMAN Mathieu, BAUDEMONT Dominique, BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BODIN Pascal, BOSDEVIGIE Jean-Pierre, BOUR Coline, BRUN Patrick, CHADELAUD Michel, CHAMPAUD Marc, COUPET Georges, DELEFOSSE Laurent, DUMONT SAINT PRIEST Hubert, ECHASSERIEAU Vincent, GLANGEAUD Delphine, GORA Richard, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, LEVET Elise, LOURADOUR Patricia, MALET Patrick, MARQUES Evelyne, MUZETTE Thlerry, PAQUET Laurent, PLAZANET Mélanie, POURCHET Pierre, SALAGNAT Michèle, SIMON Philippe, THEYS Michel

Suppléant avec voix délibérative

Membres ayant donné pouvoir : BERTRAND Sylvaine à BOSDEVIGIE Jean Pierre, GASCHET Gérald à BAUDEMONT Dominique, JIMENEZ Juliana à PLAZANET Mélanie, SUDRON Frédéric à LOURADOUR Patricia

Membres absents : CHABANAT Christine

Secrétaire de séance : MALET Patrick

INSTITUTION

Délibération n° 38-2021 : Désignation d'un délégué titulaire au PNR Millevaches

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2121-33 et L. 5211-1 ;
Vu l'arrêté préfectoral en date du 19/12/2018, portant statuts de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière, conformément à l'article L. 5211-5-1 du code général des collectivités territoriales ;
Vu la délibération du 23/11/2006 prévoyant l'adhésion de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière au PNR Millevaches en Limousin ;
Vu les statuts du PNR Millevaches en Limousin ;
Vu la délibération 51-2020 du 17 juillet 2020 désignant M. Gérald Gaschet comme délégué titulaire au PNR Millevaches,
Considérant qu'il convient de remplacer M. Gérald Gaschet suite à sa démission,
Considérant que les statuts du PNR Millevaches en Limousin prévoient que le nombre de membres pour la Communauté de Communes des Portes de Vassivière au sein du conseil syndical est fixé à 5;

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité de :

- DESIGNER Monsieur Jean Pierre BOSDEVIGIE comme délégué titulaire au Conseil Syndical du PNR Millevaches en Limousin

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.
A Eymoutiers, le 13 avril 2021

La Présidente,
Mélanie PLAZANET
La Présidente,
Mélanie PLAZANET

Communauté de Communes
des Portes de Vassivière
5, rue de la Liberté
87120 EYMOUTIERS

Acte rendu exécutoire le : **21 AVR. 2021**

Publié le : **21 AVR. 2021**